



BULLETIN INFOS

du 20 juin 2020

Retardée dans leur prise de fonction par la crise sanitaire, la liste de Pierre Caritan « Vivons St-Ciers » (18 élus sur 23 au Conseil Municipal) a pris en mains dès le 28 mai les dossiers urgents :

Les écoles :



Dès le 11 Mai, les enseignants étaient prêts pour une réouverture dans le respect du protocole sanitaire. La réactivité et l'implication de l'ensemble des Services Communaux, en collaboration étroite avec les enseignants, ont permis la réouverture de nos écoles dès le lundi 8 Juin, soit une semaine seulement après la prise de fonction du nouveau Conseil Municipal.

Le cinéma :



La Commission « Culture et Communication » a décidé de la réouverture, dans des conditions sanitaires adaptées, du cinéma Le Trianon, pour le 24 Juin. De plus, grâce à la compétence de l'agent responsable, nous pourrons bénéficier de la projection de deux films en avant-première les 26 et 30 Juin.(Félicita et Voir le jour). Le conseil a ajusté les tarifs de la location de la salle du cinéma pour les associations ou autres.

Le marché :



Facilitation des conditions d'accès au marché du dimanche suite aux dernières consignes gouvernementales (précédemment une organisation stricte avait été assurée dans un but de protection sanitaire). Seules les barrières devant les étals de bouche sont maintenues depuis le 14 juin. Le conseil a voté l'exonération de la taxe sur l'emplacement pour le premier semestre

DÉCISIONS DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL du 11 Juin 2020

- **Réduction des indemnités des élus :**



En cohérence avec les engagements de la liste menée par M. Caritan, et dans un souci de bonne gestion financière, les élus ont voté la réduction des indemnités de fonction.

- **Changement des horaires d'été de la médiathèque :**



Attentif et à l'écoute de nos agents de la Médiathèque, le Conseil Municipal a voté la modification des horaires d'ouverture sur la période estivale dans un souci de maintien du service pour les usagers, soit : fermeture le samedi après-midi compensée par ouverture le mardi matin. A partir du 29 juin, la Médiathèque ré ouvre ses portes au public de manière dynamique.

INFO MASQUES



Des masques gratuits sont encore disponibles pour les familles qui n'ont pas été servies. Il suffit de vous présenter à la Mairie aux heures d'ouverture munis d'un justificatif de domicile

Lundi à Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 et Samedi 9h30-11h30

Pour leur bon usage, reportez-vous à l'article « INFORMATIONS PRATIQUES COVID-19 sur le site officiel de la Mairie.

https://www.saint-ciers-sur-gironde.com/INFORMATIONS-PRATIQUES-COVID19_a658.html

IMPORTANT !!



Dans un souci d'économie et d'écologie, nous voulons réduire l'impression papier de nos prochains flashs et bulletins municipaux.

A terme, ces derniers seront envoyés par mail. Pour ceux qui veulent continuer à recevoir la version papier, appeler la mairie au 05 57 32 60 45 afin de laisser vos coordonnées postales ou signalez le nous à l'adresse mail suivante :

culturecommunication.stciers@gmail.com

L'ensemble des publications seront publiées sur

- la Mairie - <https://www.saint-ciers-sur-gironde.com>
- Facebook - <https://fr-fr.facebook.com/Saint.ciers.sur.gironde>